



La tribune de...

## Lucie-Éléonore Riveron

Cofondatrice et PDG de la maison de ventes FauveParis

Il faut engager la France dans la révolution NFT

La jeune maison de ventes avant-gardiste FauveParis défend la mise aux enchères de ces titres de propriété d'œuvres numériques, et autorise le paiement en crypto-monnaies. Une vraie révolution !

Un NFT (*non-fungible token*, littéralement «jeton non fongible»), technologie apparue en 2017, est un titre de propriété infalsifiable enregistré sur une blockchain\*. Il permet ainsi de conférer de la rareté – et donc de la valeur – à des créations numériques. En somme, le NFT est le pass monétaire du crypto-art.

Depuis plusieurs mois, à la faveur des résultats records obtenus outre-Atlantique, les NFT défraient la chronique, devenant un point de crispation entre les collectionneurs et collectionneuses d'art traditionnel et une nouvelle génération, sincère et investie, absolument passionnée par ce nouvel art immatériel. Pourtant, les NFT ne doivent pas être réservés aux amateurs et amatrices de demain.

Ce sont les mêmes débats, et souvent avec les mêmes arguments, qui ont accompagné l'émergence de la peinture en tube à l'époque des impressionnistes, l'explosion de la photographie comme art à part entière au XIX<sup>e</sup> siècle ou encore les installations vidéo dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Mais, alors que la France a toujours été pionnière en termes d'avant-garde artistique, nous ne pouvons que constater avec amertume le net retard pris en la matière par le monde de l'art et ses institutions. Qu'on y soit sensible ou non, un nouveau pan de l'histoire de l'art s'écrit en ce moment même sous nos yeux. Et il est inconcevable que notre pays soit le seul à ne pas, sinon soutenir ces nouvelles formes d'expressions artistiques, au moins les laisser se développer librement.

### Sotheby's a ouvert la voie l'an dernier

Diriger une maison de ventes aux enchères, c'est aussi avoir la responsabilité de s'engager, notamment en

concrétisant les transformations en cours du monde de l'art. Aussi, depuis le début de l'année, FauveParis est la première en France à permettre le paiement en crypto-monnaies pour l'achat d'œuvres matérielles, à l'instar de Sotheby's qui a ouvert la voie l'an dernier à New York. De plus, au premier trimestre 2022, FauveParis orchestre en France la toute première vente aux enchères d'œuvres NFT entièrement dématérialisées, sans support physique joint.

Le Code de commerce n'autorisant pour l'heure que la vente aux enchères publiques de biens matériels, FauveParis organisera cette opération dans le respect scrupuleux mais malicieux d'une interprétation à notre sens trop restrictive de la loi (qui si elle ne la prévoit pas, certes, n'interdit pas explicitement la vente publique de biens immatériels).

Nul doute que le législateur comblera ce vide qui handicape dangereusement le marché de l'art français et, osons l'expression, nuit terriblement au prestige de la «start-up nation» France. À terme, les maisons de ventes aux enchères françaises devront pouvoir vendre des NFT au milieu de vases de Picasso ou de mobilier de Charlotte Perriand. Institutions muséales, galeries d'art et maisons de ventes doivent se saisir sans attendre du sujet pour faire bouger les lignes et ne pas laisser la révolution NFT se faire sans elles !

\* Une blockchain («chaîne de blocs» en français) est une base de données permettant de stocker et d'échanger de la valeur sur internet de manière ultrasécurisée et sans intermédiaire centralisé.

L'œil du collectionneur

## Philippe Rosenpick

Avocat, Paris

« Acheter en famille permet de faire un lien transgénérationnel »



### D'où vient votre goût pour l'art ?

Je pense que ma femme et moi sommes des artistes contrariés. Elle voulait être architecte. Je suis devenu avocat à défaut d'être photographe, comédien ou écrivain.

Très attentif aux atmosphères et aux lumières, j'aime prendre de la hauteur et mettre du beau et du sensible dans un monde soumis au diktat de la réussite financière. C'est à partir de 2010 que l'art contemporain a commencé à prendre une place importante chez nous. Puis, en 2014, nous nous sommes orientés vers l'art urbain avec un tableau de Banksy et un autre de Conor Harrington.

### Qu'est-ce qui vous plaît dans le street art ?

Le street art permet de faire un pont entre l'art et les sujets de société. Il parle au plus grand nombre et frappe juste. Nous avons construit notre collection au fil de nos rencontres, de nos lectures, de nos visites d'expositions en galeries ou dans les ateliers d'artistes. Quand nous acquérons une œuvre d'un artiste confirmé, nous essayons de rééquilibrer en achetant une pièce d'un autre moins connu. Enfin, pas d'achat si toute la famille n'est pas d'accord, à savoir moi, mon épouse et mes trois enfants de 29, 27 et 17 ans. Cela nous permet de faire un lien transgénérationnel, de ne pas nous emballer trop vite, et de nous dire que ce qu'on achète a une toute petite chance de passer l'épreuve du temps. Nos discussions familiales sont souvent surprenantes.

### Quels sont vos derniers coups de cœur ?

Je suis fan d'Ernest Pignon-Ernest ! Quel humanisme, quel talent ! J'y reviens toujours même s'il se défend d'être un street artist. J'aime Katre qui revisite les usines désaffectées pour leur redonner une nouvelle jeunesse ; Romain Froquet qui développe un travail dans la lignée des grands peintres de l'abstraction, et Vhils qui explore les matières et, à travers ses œuvres, s'interroge sur les traces laissées par les civilisations.



Albertine Meunier *NFT stands for Nakamoto Female Touch, 2021*